

PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ASBL COALA

Notre projet pédagogique s'articule autour des valeurs de : respect, autonomie, découverte, citoyenneté, coopération, bientraitance et en priorité celles de l'amusement, la créativité et l'action (Le **RECREACTIF**)



- **L'amusement** (Recréatif) : Tout enfant, tout jeune a besoin de souffler, de se reposer, de jeter un regard différent pour mieux profiter de ses apprentissages. Le secteur extrascolaire est un espace-temps pour cela. Les activités de loisirs doivent dès lors préserver ce côté récréatif.
- La **créativité** (Créatif) : La création manuelle, la création de son environnement, la création imaginative dans tous les domaines sont essentielles pour chaque enfant, chaque jeune. C'est la garantie de son épanouissement... pourtant si peu valorisée dans son apprentissage de la vie.
- **L'action** (Actif) : L'enfant, le jeune en tant qu'acteur de ses loisirs. Il est capable d'émettre des choix et peut donc prendre une part active à un projet dont il devient lui-même l'investigateur. Poser des choix est une étape importante à tout projet y compris le projet général de vie du futur adulte.
Il est au centre de l'animation, écouté dans ses attentes et invité à prendre des responsabilités.

Selon Coala, l'enfant :

- est une personne à part entière, il n'est pas un mini-adulte mais l'adulte de demain ;
- a besoin de jouer et aussi de se reposer, d'être accueilli et sécurisé, d'être reconnu et valorisé ;
- gagne à évoluer au sein d'un groupe ;
- est un jeune.

Selon Coala, une organisation de jeunesse :

- est un lieu où l'on propose du temps et de l'espace aux jeunes pour passer du rêve au projet, de la parole à l'action, de l'individuel au collectif.
- est un projet en mouvement : tous les membres sont invités à y prendre une part active. Dans cette optique, les animateurs sont invités à proposer, mettre sur pied et évaluer des projets d'animation, de réflexion et coopération pour eux-mêmes dans une volonté de vécu démocratique pour les plus de 16 ans.

Selon Coala, le secteur de l'ATL (Accueil durant le temps libre) :

- est un lieu d'éducation à part entière. Ce n'est pas une salle d'attente entre l'école et la famille ;
- comprend tout espace-temps collectif durant lequel un groupe d'enfants participe à des activités proposées et/ou encadrées par des animateurs en dehors du cadre familial ;
- est un temps durant lequel l'enfant, le jeune peut également se réaliser pleinement dans le respect des autres et de lui-même ;
- est un service aux enfants, aux jeunes prioritairement ;
- propose des moyens humains et matériels pour le développement de chaque enfant ;
- permet la concrétisation de projets individuels et collectifs.

Selon Coala, les animateurs :

- sont polyvalents dans leurs compétences et leurs savoirs, et valorisés dans leurs différences ;
- ont besoin de temps de réflexion en équipe pour prendre du recul par rapport à leur action, la formation individuelle nourrissant cette réflexion ;
- privilégient l'autonomie et la réflexion des enfants et des jeunes ;
- sont des acteurs de l'éducation.

C'est pourquoi notre association souhaite :



- **Proposer des temps collectifs**
 - en organisant, encadrant et animant des centres de vacances ;
 - en organisant, encadrant et animant des ateliers extrascolaires ;
 - en organisant, encadrant et animant des écoles de devoirs ;
 - en organisant, encadrant et animant des classes de dépaysement ;
 - en organisant, encadrant et animant des ludothèques ;
 - en organisant, encadrant et animant des formations.
 - en organisant, encadrant et animant des activités ponctuelles.
- **Proposer des lieux d'accueil collectifs**
 - en gérant des lieux d'accueil et d'hébergement ;
 - en privilégiant l'accessibilité sociale de ces lieux ;
- **Privilégier l'aspect récréatif au sein de ses activités :**
 - en favorisant l'amusement ;
 - en organisant des temps et des lieux de convivialité ;
 - en se souciant du rythme vécu par les participants et animateurs ;
 - en laissant une place au plaisir d'être et de faire ;
 - en visant une construction globale de la personne.
- **Privilégier l'aspect créatif au sein de ses activités :**
 - en mettant du matériel d'animation varié et renouvelé à disposition ;
 - en insistant sur le décorum durant nos animations ;
 - en recherchant puis en partageant de nouvelles techniques.
- **Privilégier l'aspect actif au sein de ses activités :**
 - en donnant la possibilité de faire des choix réels ;
 - en instaurant des temps d'échange afin de pouvoir communiquer sur la vie du groupe et les projets futurs ;
 - en favorisant la participation par rapport à la consommation.
- **Mettre les jeunes en projet**
 - en promouvant le secteur de l'animation pour les jeunes ;
 - en leur confiant des projets d'animation ;
 - en favorisant leur engagement ;
 - en mettant sur pied des temps de préparation collective et les réunions d'équipe ;
 - en les valorisant au travers de leurs actes ;
 - en déclinant le projet pédagogique selon le cadre d'action ;
 - en les responsabilisant au sein d'instances décisionnelles.
- **Cultiver l'ouverture à l'autre**
 - en suscitant les partenariats et la collaboration ;
 - en respectant la culture de chacun ;
 - en restant attentif à la diversité et à l'hétérogénéité ;
 - en se donnant les moyens, selon nos possibilités, d'accueillir le jeune en situation d'handicap ;
 - en proposant des activités qui favorisent la connaissance de l'autre et la coopération ;
 - en participant aux activités initiées par d'autres.
- **Rencontrer tous les acteurs de l'enfance**
 - en responsabilisant et impliquant les parents, enseignants, éducateurs... ;
 - en rédigeant et diffusant des outils d'information ;
 - en maîtrisant et rencontrant notre cadre institutionnel ;
 - en échangeant avec eux sur nos pratiques respectives.
- **Défendre la place de l'enfant au sein de la Jeunesse**
 - en assumant des mandats consultatifs et effectifs ;
 - en participant à des groupes de réflexion.